

JUSTICE POUR CHRISTIAN ET JEAN-JACQUES !



Le 25 mai 2018, Christian Garnier et Jean-Jacques Picot, conducteurs de la Direction de la Propreté à la ville de Paris, ont été interpellés par la police dans le cadre d'une action syndicale visant le siège du parti macroniste.

Face à un pouvoir qui refuse tout réel dialogue avec les organisations syndicales et qui s'efforce de mettre à mal des décennies de conquêtes sociales, Christian et Jean-Jacques ont participé à une action menée et assumée collectivement dans un cadre syndical.

Arrêtés au cours de cette action, accusés d'avoir voulu utiliser leur outil de travail pour déverser des ordures devant le siège du parti présidentiel, Christian et Jean-Jacques ont fait l'objet de procédures judiciaire et disciplinaire.

Le 18 juillet dernier, le TGI de Paris les a condamnés à 70h de travaux d'intérêt général, une peine mesurée puisque la condamnation pouvait aller jusqu'à cinq ans de prison ferme. La justice a donc su tenir compte du caractère syndical de cette action.

Concernant la procédure disciplinaire, après différentes étapes, la Ville de Paris a pris une décision de sanction d'une exceptionnelle gravité dans le cadre d'une action syndicale, en mettant nos deux camarades à la retraite d'office à compter du mois de novembre.

Outre son caractère répressif pour l'action syndicale, cette sanction est de nature à plonger nos deux collègues dans la précarité en amputant fortement leur pension de retraite.

Le 15 avril, le Conseil supérieur des administrations parisiennes, réuni en instance disciplinaire de recours, examinera la situation de nos deux camarades.



**SOYONS NOMBREUSES ET
NOMBREUX POUR LES SOUTENIR :
RASSEMBLEMENT LUNDI 15 AVRIL
à partir de 12h30 place Saint-Gervais**

(Paris 4^{ème} métro Hôtel de ville)

Concernant les agents territoriaux, un préavis national de grève couvre cette journée.

**JEAN-JACQUES ET CHRISTIAN DOIVENT
RESTER DANS LES EFFECTIFS DE LA VILLE
DE PARIS ET POUVOIR POURSUIVRE LE
COMBAT SYNDICAL !**